



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4599

Approbation de nouvelles dispositions tarifaires concernant le cycle de conférences « histoire de l'art » se déroulant au Musée des beaux-arts et au Musée d'art contemporain et l'entrée aux expositions du printemps 2019 au Musée d'art contemporain

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4599 - APPROBATION DE NOUVELLES DISPOSITIONS
TARIFAIRES CONCERNANT LE CYCLE DE
CONFERENCES « HISTOIRE DE L'ART » SE DEROULANT
AU MUSEE DES BEAUX-ARTS ET AU MUSEE D'ART
CONTEMPORAIN ET L'ENTREE AUX EXPOSITIONS DU
PRINTEMPS 2019 AU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

1. Cycle de conférences Histoire de l'art :

La Ville de Lyon a créé en 2018 le pôle Musées d'art qui réunit le Musée d'art contemporain et le Musée des beaux-arts sous une même direction. A ce titre, des actions communes sont engagées par les deux établissements, visant à intensifier la fréquentation et à favoriser la circulation des visiteurs d'un musée vers l'autre.

Le Musée des beaux-arts (MBA) organise un cycle histoire de l'art, dont le tarif a été prévu par la délibération n°2018/4152 approuvée au Conseil municipal du 24 septembre 2018. Ce cycle est également proposé au Musée d'art contemporain (MAC) à partir d'avril 2019 en ajoutant une proposition de visite/conférence portant sur l'art du XX^{ème} siècle au Musée d'art contemporain. Le Musée d'art contemporain proposera cette visite/conférence selon le même tarif aux participants du cycle d'histoire de l'art. Cette visite/conférence sera incluse dans le cycle du MBA, réservable en intégralité ou achetable à l'unité.

Ce tarif, déjà approuvé pour le Musée des beaux-arts, est étendu au Musée d'art contemporain. Il s'ajoute aux tarifs des musées de la Ville de Lyon approuvés par la délibération n°2016-2641 du 16 décembre 2016.

2. Disposition particulière concernant l'entrée aux expositions du printemps 2019 au Musée d'art contemporain :

Dans une démarche innovante, le MAC propose de mars à juillet 2019 une exposition évolutive, intitulée Storytelling. Elaborée selon un processus de production continue, les 6 artistes invités produiront successivement leur exposition, pendant toute la durée d'ouverture.

Afin de permettre aux visiteurs de suivre l'évolution de cette exposition et de la voir dans sa totalité, sur la fin de la période, il est proposé, sur présentation d'un billet d'entrée acheté, un accès gratuit à la fin de l'exposition, du 1^{er} mai au 7 juillet.

Vu les délibérations du Conseil municipal n°2016-2641 du 16 décembre 2016 et n°2018/4152 du 24 septembre 2018 ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1. Le tarif du cycle histoire de l'art approuvée par délibération n°2018/4152 approuvée au Conseil municipal du 24 septembre 2018 est également applicable au Musée d'art contemporain :

Tarif à l'unité : 3 € avec le billet d'entrée

Le cycle réservé dans son intégralité :

L'ensemble des visites : 17 ou 18 par an + carte musée plein tarif :
70 €

L'ensemble des visites : 17 ou 18 par an + carte musée tarif jeunes :
52 €

L'ensemble des visites : 17 ou 18 par an + carte culture plein tarif :
83 €

L'ensemble des visites : 17 ou 18 par an + carte culture jeunes : 60€

L'ensemble des visites avec exonération du prix d'entrée ou pour le détenteur d'une carte musée ou carte culture : 45€

2. Sur la durée de l'exposition Storytelling, du 8 mars au 7 juillet 2019, un billet d'entrée au Musée d'art contemporain donnera droit à un accès gratuit du 1^{er} mai au 7 juillet 2019.

3. Les recettes pour le Musée d'art contemporain provenant de l'ensemble de ces activités seront imputées au chapitre 70, fonction 322, nature comptable 7062, programme EXPOCO, opération TEMPOCO.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER